



# Mairie d'Autechaux-Roide

Info N° 8

Tél: 03-81-92-43-03 Fax: 09-70-62-95-99

Email: [mairieautechauxroide@wanadoo.fr](mailto:mairieautechauxroide@wanadoo.fr)

**Jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie :**

Mardi : 16H30 à 19H

Mercredi : 9H30 à 12H

Jeudi : 16H30 à 19H

Besoin de joindre un medecin composer le **3966**

## **ENCOMBRANTS et OM**

Collecte des encombrants :  
mardi 23 mars  
mardi 27 avril  
jeudi 25 mai  
mardi 29 juin

Modification des jours de collecte des O.M. :  
Pâques mardi 6 avril  
Pentecôte mardi 25 mai

## **DECLARATION**

Vous êtes tenus de déclarer en mairie tout changement dans la composition de votre famille ou parmi les personnes que vous logez. Ces déclarations permettent de répondre aux questions des services administratifs et de mettre à jour nos fichiers. Tout nouvel habitant d'Autechaux-Roide doit déclarer son arrivée en mairie et peut s'inscrire sur les listes électorales.



## **RÉGULATION**

### **ABEILLES**

Le code rural donne au Maire, la liberté de prescrire aux propriétaires de ruches les mesures pouvant assurer la sécurité des personnes et animaux. Ainsi le Maire définit à quelle distance des habitations et des routes, les ruches peuvent être établies. Toutefois les ruchers isolés ne sont assujettis à aucune prescription. On appelle rucher isolé, tout rucher protégé, des habitations ou des chemins, par un mur, une palissade ou une haie d'au moins deux mètres de hauteur et s'étendant sur au moins deux mètres de chaque côté du rucher.

### **CHIENS**

La multiplication des chiens dangereux a justifié ces dernières années le vote de lois qui définissent une réglementation stricte en France pour les propriétaires de chiens. Tout chien susceptible d'être dangereux est désormais recensé et doit faire l'objet d'un permis de détention délivré par le Maire. De plus le Maire a en sa possession, plusieurs pouvoirs afin de faire respecter cette législation. Nous invitons donc les propriétaires de chiens dangereux, d'une part à rester vigilants et prudents en surveillant leur animal et d'autre part à venir régulariser, si ce n'est déjà fait, leur situation en Mairie.



Pour toute information complémentaire, sachez que les textes de lois ainsi qu'un guide de réglementation sont disponibles en Mairie.



## **VOISINAGE**

Il est important de respecter afin de rendre la vie encore plus agréable à Autechaux-Roide.

Les travaux de jardinage et bricolage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que :

Jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30

Samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Les chiens errants peuvent être cause de désagréments voir même d'accidents...Propriétaires d'animaux, soyez vigilants !

Les points R ne sont pas des décharges publiques. Merci de respecter ces lieux et de ne rien déposer autour des conteneurs.

**PASSEPORT** Les personnes voulant faire une demande de passeport, peuvent se procurer les imprimés en mairie d'AUTECHAUX-ROIDE. L'instruction du dossier se fera en mairie de Pont de Roide.

## TRAVAUX

**Parking « la crochère » :** La dernière phase des travaux est engagée. Pour l'heure l'entreprise a commencé la pose des grillages de ceinture. La terre végétale a été déposée dans les espaces prévus. Viendront ensuite la pose des pare-ballons, le marquage au sol, l'aménagement du jeux de boules et le fleurissement des espaces verts.

### **Travaux sécurisation RD122 et RD73 :**

Le 16 février, les riverains concernés ont été réunis sur convocation du maire, pour une réunion d'information. Tous les acteurs de ce projet ont présenté les différentes étapes des travaux.



*Les intervenants*



*L'assistance*

Les grandes lignes de cette tranche 2 :

RD122 } zone de travaux allant de la place du temple jusqu'à la rue du Landry

- Les trottoirs seront posés à droite et à gauche de la route
- Reprise des canalisations d'eau (à droite en montant)
- Enfouissement des réseaux secs (téléphone et électricité)
- Éclairage public pose de candélabres (plus de trous noirs)
- Aménagement de 2 places de « parking handicapé » devant le monument aux morts.
- « « 3 « « « à l'emplacement de l'ancienne fontaine.
- Suppression de la cabine téléphonique remplacée par un point phone sous le préau de la mairie.
- Aménagement des accès mairie pour handicapés.
- Aménagement de l'entrée de la place du temple.

RD 73 } zone de travaux allant de l'entrée au parc de loisirs jusqu'à l'entrée de la rue de la tournerie.

- Pose de trottoirs à gauche en venant de Blamont.
- Aménagement d'un rétrécissement au niveau de la 1ère maison à droite.
- Déplacement du panneau d'entrée au village avant l'entrée du parc de loisir.
- Aménagement d'une allée piétonne entre l'entrée de la rue du château d'eau et la propriété Marcoux.
- Talutage après la propriété Dolci afin d'améliorer la visibilité.

Début des travaux prévu en mars 2010 pour une durée d'environ 8 mois. La circulation se fera en alternat sur les 2 chantiers. La circulation sera interdite au poids lourds sur la RD 122. (sauf livraison)

Le maire a annoncé que l'étude de la tranche 3 (sécurisation des tronçons entre rue du lomont et rue de roide et la rue du landry et le point R) est lancée.

### **SOURCE « Combe Girardot »**

En vue d'homologuer le captage de la source Combe Girardot, une première réunion de travail a eu lieu le mardi 12 janvier 2010. Après exposé du dossier et visite sur le site, les intervenants, ( Mr Paridiot (Conseil Général), Mr Mététal (hydrogéologue), Mr Peytard (Agence Foncière), Mme Apperry(DDASS) et Mr Thevenot(Véolia)) ont unanimement donné un avis favorable et encourageant sur le bien fondé de ce projet.



**HIVER** Cet hiver est particulièrement rude. Le froid et surtout la neige perturbent la circulation. D'autant que nous ne pouvons, par restriction, disposer de plus de sel pour traiter les routes et les trottoirs. Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable du déneigement du trottoir longeant sa propriété. Notons également que les bacs à sel sont réservés au traitement des endroits difficiles sur la voie public et les trottoirs. L'usage privé n'est pas toléré.



## THERMOGRAPHIE

En début de l'année dernière une étude thermographique aérienne a été réalisée. Sans doute avez vous été intrigués en février 2009 par un avion qui a « tourné » toute une soirée au dessus de notre village.

Ces relevés réalisés dans des conditions climatiques très précises, permettent de déceler les déperditions de chaleur par votre toit. Les résultats de cette étude nous sont parvenus et nous sommes à même de vous en transmettre individuellement les résultats. Ces résultats étant informatisés, nous pourrions vous les commenter en mairie (de préférence pendant les heures de permanence).

Prendre rendez vous au secrétariat de mairie auprès de Maurice FAHY ou Yves MIGOT.



**VIE SCOLAIRE** Le 2 mars, les parents des élèves, ainsi que les parents d'enfants scolarisés dans une autre école, ont été réunis afin de faire un point sur l'école de notre village. L'effectif cette année est de 29 élèves. Même si l'effectif de l'année prochaine est maintenu, il faut impérativement veiller à pérenniser cette école. Un des éléments fédérateur pourrait être les activités périscolaires proposées par la CCBL.

Mme Sylvie BORNE, directrice des francas a présenté celles-ci, le projet pédagogique, les types d'accueils, les ateliers et les tarifs.

Les parents ont pu faire part de leurs inquiétudes, en partie liées au manque d'animateur à Autechaux-Roide. Il serait souhaitable également de trouver un bénévole pour accompagner les enfants dans le bus faisant la navette. Si vous êtes intéressé par ces postes d'animation, vous renseigner auprès de

Sylvie BORNE Tel : 03-81-30-45-42 ou 06-27-48-62-29



[periscolaire@cc-balcons-du-lomont.fr](mailto:periscolaire@cc-balcons-du-lomont.fr)

## VIE LOCALE retour sur janvier et février

Grâce aux bénévoles des associations, quelques manifestations ont eu lieu dans la salle « la crochère ».

**Nouvel an** : 150 personnes se sont données rendez vous à la salle la crochère pour passer la nuit de la saint Sylvestre. Franc succès de cette soirée organisée par l'ASL Foot.

**Voeux du maire** : le 9 janvier

**Petits écoliers** : le 26 février les vamps, les indiens, les cow-boys, hippies et autres, ont envahi la salle. 140 participants à la soirée déguisée .



**Poker** le 20 février Les amateurs de poker ont participé au 3 ème tournoi de poker, organisé par l'ASL Foot .



## MANIFESTATIONS

Quelques dates à retenir

- Le 13 mars : LOTO organisé par l'ASL Foot. Salle « la crochère »
- Le 28 mars : Journée Comtoise organisée par l'ASL. (inscription au 03,81,96,43,21) Salle conviviale.
- Le 17 avril : Souper dansant organisé par l'ASL Foot. Salle « la crochère »
- Les 28/29 mai : Exposition peinture. Salle « la crochère »

## ASL Foot Calendrier

Equipe 1 reçoit

- Le 28 février : Sous Roches en coupe Jonte à 15 h
- Le 07 mars : Clerval Anteuil en championnat à 15 h
- Le 11 avril : Montécheroux à 15 h
- Le 25 avril : Appenans Mancenans à 15 h
- Le 21 mars : Courcelles les Montbéliard à 15 h
- Le 16 mai : Berche Dampierre à 15 h
- Le 6 juin : Courtefontaine à 15 h

Equipe 2 reçoit

- Le 14 mars : St Maurice Colombier 2 à 15 h
- Le 21 mars : Villars sous Dampjoux 2 à 10 h
- Le 28 mars : Mathay 2 à 10 h
- Le 18 avril : Feule Solemont à 10 h
- Le 9 mai : Vaclusotte à 10 h

Les 3 et 5 avril, les 1 et 2 mai, les 13, 23 et 24 mai : journées coupes

Le 13 juin : finales des différentes coupes du District

Pour plus de renseignements, site du club : <http://club.sportsregions.fr/asl-autechaux-roide>

## ELECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars. Le bureau de vote d'Autechaux-Roide à la mairie sera ouvert de 8 à 18 heures. Les personnes ne pouvant se rendre à ce bureau de vote pour diverses raisons (absence, hospitalisation, séjour dans un établissement médical ...) peuvent voter par procuration. Une personne de votre choix qui est inscrite sur les listes électorales de la commune vote pour vous. Il suffit de se rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour les villes et de pouvoir justifier de son identité.



## INTERCOMMUNALITE

**SIACVH** Le Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt nous procure les services de peinture routière, une balayeuse, une épaveuse, un broyeur à branches et une nacelle pour les travaux en hauteur et l'entretien de l'éclairage public. La cotisation pour l'année 2010 n'a pas augmenté. (0,80€ / hab). La commune de Dasle sollicite son adhésion au syndicat. D'autres communes pensent faire de même.

**SMPL** Le Syndicat Mixte du Pays du Lomont a lancé une étude pour la valorisation touristique et pédagogique du Pays du Lomont en partenariat avec la Communauté de Communes du Vallon de Sancey en ayant le site éolien du Lomont comme élément central d'attraction.

## SOLIDARITE

**OPÉRATION "BRIOCHES"** En 2010 les dates retenues pour cette opération vont du 21 au 24 avril. Les personnes souhaitant devenir distributeurs et participer à cette action seront les bienvenues. Pour cela, contacter monsieur Bétencourt rue des vignes qui assurera encore cette année la logistique de cette opération. Mais, à l'avenir, il aimerait passer la main et, si vous vous sentez l'âme d'un organisateur, rencontrez-le pour connaître la marche à suivre. Cette opération est organisée par l'Adapei du Pays de Montbéliard.



**LE RELAIS** Le Relais collecte et recycle des vêtements de seconde main par le biais de conteneurs. Deux conteneurs sont placés aux points R sur notre commune et, en 2009, il a été collecté 1600 sacs contenant 6700 kilos de textiles et 80 sacs de chaussures pour 301 kilos. Tous ces produits sont recyclés et ne partent pas en fumée avec nos ordures ménagères. 10 % sont revendus dans les magasins "Ding Fring" 40 % part à l'export (Afrique) pour être revendus, le reste est utilisé pour fabriquer de nouvelles fibres (Inde, Pakistan) ou un isolant thermo-acoustique appelé "Métisse".

Mais le Relais s'est donné pour mission première de lutter contre l'exclusion par la création d'emplois durables (1200 emplois en France et 300 en Afrique) et a reçu le prix de l'entrepreneur social 2009 remis par Martin HIRSCH, haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté.

Pour plus de renseignements, visitez le site : <http://www.lerelais.org/>

**CCAS** Tout comme en période de canicule, notre commune est tenue de tenir une liste des personnes vulnérables en période de grand froid. Cette veille ne résoud pas les problèmes éventuels. Aussi nous avons distribué avec ce bulletin, à toutes les personnes seules et âgées de + de 65 ans, un document du CLIC décrivant les aides possibles (en particulier la télé alarme). De plus nous vous rappelons qu'un service de repas à domicile est mis à votre disposition par la communauté de communes. N'hésitez pas à faire appel à ces services. Renseignements en mairie.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme chaque année, la municipalité organise le nettoyage de printemps sur l'ensemble du territoire de notre commune. Celui-ci aura lieu le **Samedi 24 avril 2010**.

N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles. Rendez-vous à 8 h 30 à la salle « la crochère »

**ANNONCES** \* Nous mettons cette rubrique à votre disposition afin d'y faire une annonce à caractère social, associatif, recherche d'emploi ou recherche de personnel. Nous ne pouvons, dans cette rubrique éditer des annonces destinées à vendre du matériel. Déposez vos annonces au secrétariat de mairie.

Jeune fille du village propose ses services pour petits travaux (déneigement, promenade animaux, etc ....)  
Téléphone fixe: 09 77 74 87 49      03 81 92 49 10      Mobile personnel : 06 21 63 28 68